L'Egalité du Nord-Ouest — Tourcoing

TOURCOING

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 15 au 16 novembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 10 à 8 h. 2.

RENARDS A DEUX PATTES

Les voleurs de lapins ont opéré en divers endroits de la ville et c'est ainsi que Mme Decavel, 11, rue Beaumarchais, a constaté la disparition d'un rongeur tandis que Mme Vve Bonnevilla, qui demeure 10, rue d'Athènes, s'en voyait enlever trois. Des plaintes ont été déposées à la police qui enquête.

SUR LE PARE-BRISE

Sur le pare-brise de la voiture de M. Jean Tiberghien, demeurant 79, rue de la Tossée, on a volé le permis de circuler en auto. L'auteur de ce vol est recherché.

ENTENTE... CORDIALE

Mme Marguerite Verbecke, 54 ans, demeurant rue Serpentine, 5, et Mme Berthe Lion, qui habite au 4 de la même rue, se sont prises de querelle dans la matinée et ont échangé des coups. Elles ont fait l'objet d'un procès-verbal pour violences réciproques.

C'EST DEFENDU

Mme Agnès Lebrun, coiffeuse, 37, rue de Mouscron, a récolte un procès-verbal pour création de commerce sans autorisation.

Colères chez les enfants...

...Quand un enfant « fait des colères », quand il est irritable, recherches d'abord s'il est en bonne santé. Dans la plupart des cas, vous remarquerez qu'il a des vers. Donnez-lui Lune, le Bon Vermifuge Lune. Laxatif idéal des enfants de 1 à 15 ans, le Bon Vermifuge Lune existe en poudre, sirop et suppositoires. En vente chez votre pharmacien. Préparé par J. Coisnard, docteur en médecine et docteur en pharmacie. F. Montant, docteur en pharmacie : avenue Thiers, Lyon. Visa 494 P. 1.415. 10101

LES SOIXANTE ANS DE LA « MUTUELLE »

Une sexagénaire qui se porte bien c'est la « Mutuelle », société de secours mutuels des employés du commerce, de l'industrie et des administrations de Tourcoing... Malheureusement, les circonstances ne se prêtent guère aux festivités et son anniversaire se passera sans éclat, il ne sera marqué que par une pieuse manifestation du Souvenir puisque c'est hier, en l'église du Sacré-Cœur, que la « Mutuelle fit célébrer un obit à la mémoire de ses membres décédés.

LES DEBUTS

C'est le 4 novembre 1883 que se tint, au « Cygne », la réunion constitutive de la « Mutuelle ». L'annonce en avait été faite en un amusant article du Broutteux dans son fameux journal « La Brouette ». Mais hélas ! la suspicion tombait sur les entreprises de ce genre qu'on accusait d'arrières pensées politiques et à la réunion du « Cygne » il n'y eut que... six personnes !

Rappelons les noms de ces pionniers : MM. Lamarque, Binet, Desmarchelier, Decopman, Delaoutre, Durilliers et Legros, leur activité allait cuppléer à leur nombre et de 8, l'effectif passait à 56 le mois suivant, à 96 au premier jour de l'année suivante.

Sous la présidence de M. G. Bouvier, la vice-présidence de MM. Destombes et Leduc, la « Mutuelle » allait connaître une marche constamment ascendante. En 1895, M. Binet succédait à M. Bouvier et la Société voyait toujours grossir ses rangs. Cependant, la guerre 1914-18 devait lui porter un rude coup et pendant la tourmente, la « Mutuelle » perdait le vingtième de son effectif. Courageusement, le Comité se remit à l'œuvre et la Société comptait bientôt 500 membre en 1920, 843 en 1930, 960 en 1933.

En 1924, pour combler une lacune que les fondateurs n'avaient pu prévoir, il fallut créer une Section spéciale pour les employées, ce fut la « Mutuelle féminine ». L'année suivante, ce fut la constitution du Groupe « Vétérans » que présida et que préside encore M. Léon Maneut. Enfin, en 1925, M. Villerval, receveur municipal, fondait la « Part de la Mutuelle au Décès ». La Société constituait un faisceau d'œuvres, bien homogènes, remarquablement vivantes. Son cinquantenaire fut l'occasion d'une belle fête.

UN BEAU REDRESSEMENT

La tourmente devait à nouveau ruiner momentanément tous ces efforts et en juillet 1940, sur les 1.100 sociétaires, il ne restait que quelques centaines à Tourcoing. 485 avaient été mobilisés, 289 étaient prisonniers. La situation financière... plus que pénible. Fort heureusement, quelques commissaires généreux avancèrent de l'argent et la Société put bientôt régler toutes les prestations et les Vétérans avaient touché leur rente.

Quelques chiffres donneront une idée de ce beau redressement : la section de la « Mutuelle » pour les années 40, 41, 42 et 6 mois de 1943 a versé au total à ses sociétaires : 213.421 francs.

La « Part de la Mutuelle au Décès » pour la même période a versé 37.135 fr. tandis que la « Mutuelle familiale » portait à son actif 297.356 francs.

Enfin, les prisonniers n'ont pas été oubliés. Dès 1940, la « Mutuelle » leur offrait un petit mandat, tabac et pipe. Mais en 1943, grâce à une souscription couverte par les industriels et négociants, il fut possible d'apporter un soulagement matériel aux familles des absents. Soulignons encore le geste des membres de la « Mutuelle féminine » qui ont tricoté maintes chaussettes et chandails.

On le voit, la « Mutuelle » comme le phénix renaissant de ses cendres revit avec une vigueur nouvelle. Elle compte maintenant 1.100 membres, 325 dames à la section féminine et 207 vétérans.

Pour commémorer son 60e anniversaire, la « Mutuelle » fit célébrer hier à 11 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur, un obit à la mémoire de ses membres défunts. Un grand nombre de sociétaires assistaient à cette manifestation à laquelle on notait la présence de MM. Paul Ballois, Chevaucherie, Vandeputte, Dalle, vice-présidents ; Villerval, Manaut, Mlle Dufond, Mme Huygevelde et de tous les membres de la Commission.

Une réunion des parents d'élèves de l'Institut Colbert

Dans les collèges modernes les associations de parents d'élèves ont été rendues obligatoires et cette organisation est destinée, dans l'esprit de ses créateurs, à assurer une liaison utile et profitable entre les parents et le personnel enseignant. Fu notre ville, l'association des parents des élèves de l'Institut Colbert, collège moderne, fut fondée il y a un an et tenait hier une réunion dans l'amphithéâtre de l'Ecole.

Cette réunion avait d'ailleurs été étendue à l'association des parents d'élèves du Collège technique. Parmi l'assistance, on notait la présence de MM. Prot, adjoint au maire ; Pierron, directeur de l'Institut, les membres du Comité et évidemment de nombreux parents d'élèves.

En ouvrant la séance, M. Lefèvre, président de l'Association, salua la présence de M. Prot et remercia la nombreuse assistance. Il exposa la marche de l'association et les résultats féconds apportés par la collaboration des maîtres et des parents.

Après lui, M. Pierson exposa dans ses grandes lignes le fonctionnement de l'Institut Colbert et s'étendit sur la réforme de l'enseignement en s'attachant surtout à la façon dont elle était appliquée dans l'établissement.

TAXE MUNICIPALE SUR LES DOMESTIQUES, PRECEPTEURS, PRECEPTRICES ET GOUVERNANTES

Les employeurs sont informés qu'il sera incessamment procédé à domicile, au recensement des domestiques, précepteurs, préceptrices et gouvernantes en service pour l'établissement de la taxa de 1944.

Ce recensement ne dispense pas les employeurs, sous peine de doublement de la taxe, de faire, à chaque changement dans le personnel employé, la déclaration du nombre et du sexe des domestiques (y compris les chauffeurs) attachés à la personne, qu'ils soient ou non logés, des précepteurs, préceptrices et gouvernantes employés par eux. Il est rappelé que les déclarations en cours d'année doivent être faites dans le mois qui suit l'entrée en service et huit jours avant la fin du trimestre pour ceux qui veulent bénéficier du dégrèvement partiel pour suppression d'emploi.

TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS

Incessamment, aura lieu à domicile le recensement des chiens en vue de l'établissement de la taxe de 1944. Tous les chiens sont soumis à la taxe, y compris les animaux destinés au commerce ou à la vente.

Les chiens des aveugles et mutilés à 80 % au moins sont exonérés de la taxe.

Les chiens sont classés, pour le paiement, en deux catégories :

Première catégorie : Il faut entendre tout animal qui, non préposé spécialement à la garde, est laissé en liberté, est admis dans les maisons ou appartements, accompagne son maître dans ses sorties et ses promenades ; les chiens de chasse (Le chien de chasse n'est pas celui qui, par sa race, est plus spécialement destiné à cet usage. L'utilisation effective détermine ici le classement et tout chien servant à la chasse est imposé en première catégorie, sans qu'il y ait lieu de rechercher son origine).

Deuxième catégorie : Il s'agit des chiens affectés exclusivement à la garde et non compris dans la catégorie précédente.

Les propriétaires des chiens de 1re catégorie retireront, à l'Hôtel de Ville (Bureau du Cadastre), contre présentation du reçu de la taxe, une carte numérotée et timbrée au millésime de l'année. Seuls, les chiens de première catégorie dont les propriétaires seront porteurs de cette carte pourront être rencontrés dans la rue.

Les intéressés sont, en outre, prévenus que toute fausse déclaration, omission, constatée en cours d'année, entraînera d'office l'imposition à la double taxe sans préjudice des sanctions prévues par la loi.

Il est rappelé aux contribuables que le prix de la taxe est de 75 frs pour les chiens de garde et 225 frs pour les chiens d'agrément et de chasse.

A LA SOCIETE D'HORTICULTURE

La Société d'Horticulture rappelle à ses membres qu'un colis est actuellement distribué à tous les sociétaires prisonniers. Les retardataires sont priés de s'inscrire d'urgence chez M. Jean Evrard, 110, rue des Poutrelles, à Tourcoing. Passé le 20 de ce mois, aucune inscription ne sera plus acceptée.

Sociétés et Comités

SYNDICAT DES EMPLOYES DE BANQUES, DE L'INDUSTRIE ET COMMERCE. — Le secrétariat du syndicat nous prie de faire connaître qu'un nouveau secours sera accordé aux épouses et mères de ses adhérents à dater du mardi 16 novembre jusqu'au samedi 20 novembre. Les bureaux sont ouverts de 14 h. à 17 h. Prière de se munir d'une pièce attestant que le syndiqué est encore prisonnier.

HALLUIN

LA REPARTITION DU CHARBON

L'Administration municipale estime devoir informer la population que la répartition du charbon aux foyers domestiques est organisée à Halluin comme dans toutes les communes des cantons de Roubaix-Tourcoing, Lannoy, par les soins du Consortium Charbonnier de Roubaix-Tourcoing, qui assure l'inscription des titulaires de cartes et fait ensuite effectuer les livraisons de combustible à domicile par les commerçants détaillants.

Les livraisons de charbon aux foyers domestiques ont été assurées aussi régulièrement à Halluin que dans les 58 autres communes desservies par le Consortium Charbonnier dont l'organisation comporte de sérieux avantages pour les habitants, qui n'ignorent pas les difficultés résultant, notamment, de la pénuria des moyens de transport.

L'approvisionnement en charbon de l'artisanat, du commerce et de l'industrie ne relève pas du contrôle de l'Administration municipale.

ROUBAIX

VOL D'UN PORTEFEUILLE

Plainte a été déposée par Théodora Dulinska, 35 ans, sans profession, 34, rue Bernard, cour Duthy, 7 pour vol de son portefeuille contenant une somme de 1.200 fr, et ses cartes de ravitaillement. Elle accuse, de cet larcin, une prénommée « Ginetta », qu'elle connut à l'hôpital Gantois, à Lille. Enquête en cours.

UNE JAMBE BRISEE

Aux ateliers de construction mécaniques Delattre-Pollus, rue de Tourcoing, l'ouvrier Joseph Hote, 59 ans, rue de Châlons, à Tourcoing, a reçu une barre de fer dans les jambes. Il était atteint d'une fracture de la jambe droite, quand M. le docteur Descarpentries l'a fait conduire à la Fraternité.

LES BIJOUX ONT DISPARU

Madeleine Desnoulez, débitante, 2, rue Saint-Pierre, devant s'absenter, confia la garde de son établissement à Mlle Demaline, 128, rue J.-B. Delécluse. Pendant l'absence de la débitante, plusieurs habitués du café pénétrèrent dans la cuisine. A son retour, Mme Desnoulez constata la disparition d'une boîte contenant divers bijoux, qui se trouvait dans un tiroir de son buffet de cuisine. La police, avertie, enquête.

« LA POUPEE » AU GRAND-THEATRE

Une œuvre charmante et gaie, peu connue des Roubaisiens, a été interprétée dimanche, en soirée, au Grand Théâtre, devant une belle chambrée. Il s'agissait de « La Poupée », opérette en quatre actes de Maurice Ordonneau, et dont la musique est d'Edmond Audran. Le thème est très amusant et les différentes scènes sont vraiment cocasses à suivre.

La misère se fait sentir dans un couvent et, pour tenter de sauver la situation, un novice consent à prendre femme afin de pouvoir prétendre à l'héritage de son oncle. Pour donner le change, il achète une poupée articulée, qui n'est autre qu'une séduisante jeune fille et, si la majorité des personnes se rendent compte du subterfuge, seul le novice se laisse prendre à ce jeu. Sur ces entrefaites, l'oncle du jeune homme s'éprend de la mère de la fiancée, également convertie en automate et des scènes, d'un comique inénarrable, déchaîne l'hilarité. Marié, le novice amène sa « Poupée » au couvent et c'est quant il l'eut installée dans sa chambre qu'il s'aperçut de son erreur, à sa plus grande satisfaction, car il est bien décidé de garder sa femme.

M. Bonami, quoique légèrement indisposé, tint admirablement le rôle de « Lancelot », et il eut pour partenaire Mlle Francelle, « Alesia ». Tous les autres artistes sont également à féliciter. Citons MM. Demany, « Hilarius » ; Delmulle, « Maximin » ; Plaisant, « Chanterelle » ; Masselles, Lemonnier, Delemasure, Deloy et Henri ; ainsi que Mmes Ghislain, « Mme Hilarus » ; Carré, « Cuduline », et Massain, « Josse ».

Signalons la superbe scène de la présentation des poupées articulées et le ballet final du 3e acte, qui sont de toute beauté, une véritable féerie de lumière et de couleurs chatoyantes. La mise en scène de M. Demany fut parfaite et l'orchestre, sous la direction de M. Debruyne, détailla admirablement la partition d'Audran.

L'Egalité du Nord-Ouest — Tourcoing

LES COMMANDES DE CHARBON

DANS LA RÉGION

A Tourcoing

SECTEUR 8
BUREAU DU CONSORTIUM CHARBONNIER
3, rue Carnot

17 novembre, matin : r. St-Roch, Maréchal Ney, Jourdan, Cousines, de Menin (100-fin, 108-fin) ; après-midi : r. Marceau, Flandres, Houchart (1-41, 2-42), Madagascar (1-29, 2-36).

18 novembre, matin : r. de la Latte, Dessaix, Brest ; après-midi : r. Tunis, Général Leharpe, Maréchal Brune, Calvaire (60-fin, 63-fin).

19 novembre, matin : r. Lodi, Canada, Roncq, Orions, Alexandrie ; après-midi : r. Rappell, Monge, Nationale (114-fin, 107-fin).

20 novembre, matin : r. Dahomey, du Moulin, J.-Jaurès, Repos, de la Fin de la Guerre ; après-midi : r. Montesquieu, Cont. Abattoir.

22 novembre, matin : r. Général Souham, Général Doual, Ostende, Coin de Terre ; après-midi : r. du Brun-Pain, Venise, Chartres.

23 novembre, matin : r. des Champs, Bruxelles, Cont. Ste-Anne, Ch. Denis Papin, r. de La Rochefoucault ; après-midi : r. Courses, Hippodrome, A.-Dumas, Buenos-Ayres.

SECTEUR 9
BUREAU DU CONSORTIUM CHARBONNIER
2, Rue Carnot

19 novembre, matin : r. de l'Egalité, Avennes, Florence, Prairie (79-fin, 86-fin), Boileau, Delplanque ; après-midi : r. de Varsovie, Rouget de l'Isle, Courtrai.

20 novembre, matin : r. du Pont de Neuville, Maisonce ,34-fin, 350-fin), E.-Rohan, Toulon, Roulers, Mac Donald, d'Audenaerde ;après-midi : Ch. Gramm, Ch. F.-Forest (2-28), r. de Louvois, Chateaudun, Roitelets, Neuville, Basse (27-137), des Coulmiers.

22 novembre, matin : r. de l'Yser, Reckem, Ysegham ; après-midi : r. Ermitage, de Gand (326-fin, 294-fin).

SECTEUR 11
ANNEXE DE LA MAIRIE
Rue Paul Doumer

20 novembre, matin : r. des Carliers, V.-Hugo, Massena, Maubeuge, Monthyon, Berne, Famelard, Lens ; après-midi : r. Parmentier, Quiétéin, Abbé-l'Epée, Tossée (1 à 9), Magenta, Wagram, Franklin, Ch. Wattine.

22 novembre, matin : Point Central, bd Gambetta, r. Centre, Tranquillité, du Halo, Blanc Seau (3-131, 2-108), Bonnets ; après-midi : r. Ma Campagne, Fr.-Garnier, des Quais, Bazellies, Sent. du Halo, Quai du Halo.

23 novembre, matin : av. de la Marne, qu. de Marseille, du Havre, de Cherbourg, pl. de la Victoire, r. St-Vincent de Paul, Ed.-Sassenaeghe, du Sentier, Espierre ; après-midi : r. de Mulhouse, du Flocon, Strasbourg, Pl. Foch.

24 novembre, matin : r. Mirron Herrick, Belfort Calmette, Elbeuf, du Rhin ; après-midi : r. Ronsart, Melbourne, Epinette tout sauf 148-152, Balsieux.

ETAT CIVIL

Naissances. — Danielle Soudan, 124, rue Ed. Anseele. — Josiane Delbaye, 98, rue Jean-Macé. — Bernard Lallemand, 56, rue Raphaël. — Geneviève Coussement, rue Ed. Vaillant, square des Acacias, 23.

Décès. — Hyppolite Lechantre, 65 ans, 16, rue Lafayette. — Rose Lefebvre, 69 ans, 16, place de la Nation.

CROIX

Une septuagénaire est retrouvée asphyxiée par le gaz

Samedi soir, Mme Marie Cauchetleux, 64 ans, repasseuse, rue Duquennière, s'étant endormie dans sa cuisine, a été retrouvée dimanche matin, par sa voisine, Mme Boutemy, asphyxiée par le gaz d'éclairage, le tuyau du réchaud s'étant détaché pour une cause indéterminée. M. le docteur Barroyer a constaté le décès et M. Perney, commissaire de police, a ouvert une enquête.

La recouvrement de la fourniture d'eau potable. — Le percepteur percevra les consommations d'eau potable, les mercredi 17 et jeudi 18, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h., au café de la salle des fêtes, Grande-Place.

Consultation des nourrissons. — Mercredi 17 novembre, à 15 h., à la Mairie.

Passage du contrôleur. — Le contrôleur des contributions directes recevra à la Mairie, salle de l'inspection scolaire, le mercredi 17 novembre, de 14 h. à 16 h.

WASQUEHAL

A la mémoire de nos morts. — Dimanche ont eu lieu les cérémonies annuelles du Souvenir. Au Centre, au cours de la messe de 10 h. 30, un obit solennel a été célébré à la mémoire des soldats morts au cours des deux guerres, des victimes civiles et des membres de la section des anciens combattants décédés depuis 1918.

Dans la nef centrale on remarquait M. Arthur Douwille, président des A.C. du Centre, M. Fernand Sedaune secrétaire de la section des mutilés et les membres de la commission où on notait également la présence de diverses veuves de guerre, de nombreux anciens combattants des deux guerres et des prisonniers rapatriés et les familles des victimes de la guerre. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Moreau, vice-doyen, directeur diocésain des œuvres eucharistiques.

Au Capreau, la messe annuelle demandée par les A.C. fut célébrée à 10 h. en l'église Saint-Clément au milieu d'une nombreuse affluence parmi laquelle on remarquait la présence de M. Fernand Péralle, président de la Fraternelle des A.C. des deux guerres, un groupe de prisonniers rapatriés et les représentants des familles des victimes de la guerre. Le sermon d'usage fut prêché par M. l'abbé Demynek, curé de la paroisse.

La prepraté de la villa. — Il est rappelé à la population que tous les propriétaires sont tenus de faire balayer le mercredi et le samedi matin avant 9 h., leur trottoir, ainsi que le pavé de la voie publique devant leur maison, boutique, cour, jardinet et autres emplacements de la voie publique. Les fils d'eau doivent être balayés tous les jours devant chaque habitation. Dans le quartier du Capreau, les ordures sont ramassées la mercredi de 7 h. à midi et dans le Centre, le samedi aux mêmes heures. La police a reçu des instructions pour assurer l'exécution des prescriptions ci-dessus énoncées.

Médaille du travail. — Mme Alice Deschoemacker, née Jusy, ouvrière aux établissements Betsa et A. Bétremas vient de se voir décerner la médaille en argent du travail en récompense des trente années de services rendus dans cet établissement. La diplôme de cette médaille lui sera remis au cours d'une cérémonie officielle.

Alcool à brûler. — Les bons attribués aux familles de 4 personnes et plus ne possédant pas de gaz et les enfants de moins de 2 ans seront distribués sur présentation de la carte de charbon et de la carte individuelle, mardi 16, de 14 h. à 17 h., salle du ravitaillement rue Jean-Macé pour la Centre et mercredi 17, de 14 h. à 16 h. 30, salle de gymnastique, rue Christophe-Colomb, pour le Capreau.

Bons de pétrole. — Les bons attribués aux familles ne possédant pas de moyens d'éclairage seront distribués sur présentation de la carte de charbon jeudi 18, de 14 h. à 17 h. salle du ravitaillement, rue Jean-Macé. Les retardataires ne seront plus servis sous aucun prétexte.

Pour les prisonniers. — La première journée des jeux organisés hier dimanche dans divers établissements par l'Amicale Turgot au profit des prisonniers et des familles des disparus de l'Amicale a obtenu un vif succès d'affluence. Les jeux se poursuivront dimanche 21 novembre, et de 12 h. à 14 h., grande vente aux enchères à l'américaine avec nombreux lots de valeur. (Rebattage définitif, à 16 h., suivi de la remise des lots.

Etat Civil. — Naissance : Jocelyne Wattez, rue des Quatre-Ormeaux, 44.

LEERS

Indemnisation des dégâts et occupations temporaires de terrains. — Les propriétaires de terrains occupés pour certaines travaux de défense pendant la période de 1937 à 1939 et postérieurement qui n'ont pas encore fait constituer de dossier pour indemnisation sont informés que le dernier délai de dépôt expire le 31 décembre 1943.

MARCQ-EN-BARŒUL

Vaccinations. — Mardi, de 9 h. 30 à 11 h., à l'école Mme Curie, troisième séance de vaccination pour les enfants qui ont reçu la seconde piqûre le 2 novembre.

LILLE

Les vols du jour

La police a enregistré les plaintes de Mme Coquerel, 33, rue du Commerce, pour vol d'un manteau en lainage noir, commis dans l'après-midi, du 12, dans le vestiaire de l'usine où elle travaille.

Mme Depeuten, 106, rue Jules Guesde, pour vol de 2 roues de bicyclette, d'une chambre à air, d'un pneu, de 2 paletots de cuir, de 50 kilos de pommes de terre, commis dans sa maison, 51 bis, chemin des Alouettes.

UN SOUCI DE MOINS POUR LES FEMMES

Si, comme tant de femmes, vous avez une mauvaise circulation, essayez les Gouttes Florides. C'est une préparation végétale très efficace, et toujours bien supportée. Avec les Gouttes Florides, vous serez beaucoup mieux portante. Vous aurez le teint plus frais, le visage bien reposé. Le flacon 16 fr. 90. Si vous ne pouvez vous procurer les Gouttes Florides, faites usage des Comprimés Florides, même formule, même efficacité. 16 fr. 30, tous phies. Lab. Hélin, Châteauroux, Visa 846 P. 3330.

...et grand-père m'a dit qu'après la guerre j'en aurai aussi à mon petit déjeuner !

A base de farine malitée et de glycérophosphates, les BISCOTTES Délis vitaminées contribuent efficacement à la formation osseuse des enfants.

Vente exclusive chez les pharmaciens et herboristes

C'EST UN PRODUIT DE LA GERBE D'OR

Tribunal correctionnel de Lille

Le bien d'autrui. — 2 mois d'emprisonnement à Roger Lenglart, charretier à Prémesques, pour vols commis au préjudice d'un cultivateur.

— 6 mois avec sursis pour vol de charbon, à Pierre Taut, garde fils à Marcq-en-Barœul ; 40 jours à Blanche Prévost, veuve Dumeller, 70 rue de Lannoy, à Lille, pour détournement d'objets divers ; 4 mois avec sursis, à Jean Vandenberghe, électricien, 112 rue des Postes, à Lille, pour vol d'écheveaux de coton, à la firme Le Blan ; 6 mois avec sursis à André Duvent, manœuvre à Hellemmes, pour vol de courroies de cuir à la Compagnie de Fives-Lille ; 4 mois avec sursis pour recel, à Arthur Dumez, 30 ans, magasinier, à Marcq ; 2 mois à Marcel Desbuisson, manœuvre à Seclin, ruelle d'Houplin, et 1 mois à Auguste Delefosse, manœuvre à Gondecourt, pour vol d'un sac de charbon, à M. Hornaire ; 15 jours à Edmond Héquet, manœuvre, à Haubourdin, pour vol de cuir aux Etablissements Thiriez ; 12 jours pour vol de deux broches dans un magasin illicite, à Maria Knap, coupable.

L'uniforme de l'ex-gardien. — Auguste Wyard, 28 ans, manœuvre, à Busigny, se présentait le 26 octobre 1943, au poste de police d'Halluin. Revêtu d'un uniforme de police, il demandait l'autorisation de se rendre en Belgique. Or, Wyart était un agent révoqué. Pour port illégal d'uniforme, il a été condamné à 1 mois avec sursis.

Indéirable. — 6 mois pour infraction à arrêté d'expulsion, à Alphonse Tangre, mineur à Templeuve (Belgique).

LOTERIE NATIONALE

tirage tous les Jeudis

EN BELGIQUE

MENIN

Vélo volé. — Isidore Breyne, demeurant rue d'Ypres, avait placé sa bicyclette devant la porte d'un café de la rue de Lille près de la frontière. Quelques instants après, la machine avait disparu.

Vol d'une dynamo. — Des inconnus ont pénétré nuitamment dans une dépendance de la maison de Gérard Vandeputte, rue de Bruges, et ont enlevé une dynamo. La police enquête.

Un chaland menacé. — Le patron de la péniche « Contsanza » de l'Union Normande, à Rouen, de passage à Menin, constata que l'eau envahissait le bateau. Les pompiers avertis ont retiré l'eau et des réparations ont été faites.

Méditez ce quatrain, lisez cette rubrique
Vous pourriez épuiser les marques de fabrique
Vouloir blanchir un nègre c'est kifkif bourrico
Comme avoir linge blanc sans employer Blanco.
ACCART - Lille

RHUMATISANTS !

Pour chasser l'acide urique, lavez les reins et soulagez l'intestin

Les douleurs sont vite soulagées

Surmenés par l'âge ou par une nourriture qui fut souvent trop riche, le foie et l'intestin digèrent au ralenti ; les reins fatigués n'arrivent plus à filtrer tout l'acide urique : Les déchets s'accumulent et tournent en poisons qui causent les migraines, les rhumatismes, la goutte. Chaque matin, comme vous vous lavez la figure, lavez vos organes de digestion, en prenant dans un verre d'eau chaude une pincée de sels Kreschem ; Aussitôt 6 sels minéraux, agissant à la façon des eaux de sources thermales réputées (telles que celles de Carlsbad et d'Epsom), vous obligent à évacuer naturellement et complètement. Les poisons sont dissous et expulsés en fin et à mesure qu'ils se forment ; Migraines et douleurs de l'acide urique, rapidement soulagées, finissent par disparaître. Une joyeuse sensation de bien-être rajeunit le corps et l'esprit. Commencez votre cure de sels Kreschem dès demain matin ! Tous pharm. Lab. du Bac, 44, r. du Bac, Paris. Visa n° 21 P. 7022.

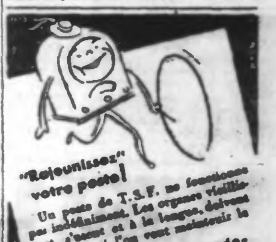

"Rajeunissez" votre poste !

Un poste de T.S.F. ne fonctionne pas indéfiniment. Les organes vieillissent, s'usent et à la longue, doivent être revus et l'on veut naturellement la qualité des auditions.

Pour améliorer le rendement de votre poste, faites-le réviser chez votre revendeur ou à défaut, adressez-vous directement au fabricant :

FACEN Radio

3 et 3 Rue Sans-Pave à Lille (Nord)

Devis sans engagement

Tél : 520-41 Livraison rapide

FUNERAILLES

Mademoiselle Alice EVRARD, sa sœur ; Monsieur et Madame Jean EVRARD-RAMPIN ; Mademoiselle Marcelle EVRARD, ses neveu et nièces ; Mademoiselle Françoise EVRARD ; Monsieur Jean-Claude EVRARD, son petit-neveu ; Madame Hortense HEAM, sa cousine. Les Familles des feux EVRARD et HEAM. La Direction, Le Conseil d'Administration, Messieurs les Rédecteurs, Le Personnel des Services et des Ateliers de « La Croix du Nord » ; recommandent à vos charitables prières l'âme de

Maître Eugène EVRARD

CHANOINE HONORAIRE DE LILLE
DIRECTEUR GENERAL DE « LA CROIX DU NORD »

retourné à Dieu, le 14 novembre 1943, dans sa soixante-cinquième année, muni de tous les secours de Notre Mère la Sainte Eglise.

Ils vous prient d'assister aux CONVOI et SERVICE, qui auront lieu le **jeudi 18 novembre, à dix heures trente**, en l'Eglise Sainte-Catherine, à Lille, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, pour y être inhumé provisoirement.

L'inhumation définitive aura lieu ultérieurement dans le caveau de famille, à Hazebrouck.

Réunion à la maison mortuaire, 11, rue d'Angleterre, à 10 h. 15.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

Les Sports

FOOTBALL
EN COUPE DE FRANCE

Orchies a battu l'U. S. Tourcoing par 4 buts à 2

Malgré un terrain glissant, la partie fut singulièrement animée au Stade Fromentin où Orchies et Tourcoing s'expliquaient pour la 2e fois.

Les Orchésiens ont mérité leur victoire, leur équipe était plus complète et ce fut surtout la ligne d'attaque qui démontra une réelle supériorité sur celle de l'Union que nous avons connu sous un meilleur jour.

Et qui sait si la physionomie du match n'aurait pas changé si Herbé avait pris place plus rapidement au centre de la cavalerie ustienne.

Mais il nous faut souligner la belle partie de l'ex-international Delannoy qui, très à l'aise sur ce terrain gras, fut le meilleur des « Lions » et certainement à la base de la victoire des hommes de M. Leroux.

L'Union menait à la pause par un but à zéro, but marqué à la 36e minute par Deffroyennes et accordé par l'arbitre qui avait pourtant sifflé auparavant un pénalty pour faucha-ge de Desmet par Wairack. C'était une application extra-rapide du système des compensations !

Orchies égalisait à la 21e minute de la reprise par Lamourette sur centre de Delannoy pour mener 2 minutes plus tard grâce à Fossat.

Herbé menait alors l'attaque tourquennoise et égalisait à nouveau. Mais les prolongations furent évitées car un coup franc de Delannoy permettait à Palusack de redonner l'avance au Stade Orchésien dont la victoire était consolidée, juste avant la fin, par le rapide Fossat.

MATCH AMICAL

R. C. Roubaix et R. C. Arras font match nul 2 à 2

Les deux « Racing » se mesurèrent au Parc Jean Dubrulle et leur débat se sanctionna par une décision nulle qui situe parfaitement la valeur égale de deux adversaires aux moyens pourtant différents.

De part et d'autre on combina avec beaucoup d'intelligence, mais les Roubaisiens — toujours à la recherche d'un butteur — flignoient encore par trop tandis que les Arrageois pratiquent un jeu beaucoup plus dépouillé, plus direct.

Et si les « Doyens » dominèrent le plus souvent, sauf vers la fin, les contre-attaques des « Bopeux » Rouges y étaient menées à toute allure et avec beaucoup de perçant.

A la pause, Arras menait par 1 but à 0, but marqué par Blondel. Roubaix égalisait à la 5e minute de la reprise par un long roulé de Klauss qui trompa Oblin, excellent par ailleurs, et telle marque un 2e point aussitôt après sur une passe de Barkouriak.

Ce fut dans le dernier quart d'heure que les Arrageois équilibrèrent la marque par leur ailier gauche Col.

ATHLETISME

LE RACING DE ROUBAIX A FETE SES ATHLETES

Dimanche matin, à son siège, le Racing réunissait ses athlètes féminins et masculins sous la présidence de M. Robert Motte, président du club.

M. Cottenier, le dynamique président de la section, après avoir exposé le brillant palmarès de la saison qui dénote un vigoureux redressement du vieux Racing en athlétisme, fit une critique serrée de son activité et de celles de ses membres. Le président, avec mesure certes, mais avec beaucoup d'autorité, adressa des blâmes à... ceux qui le méritaient avant de passer à la distribution des breloques qui venaient récompenser les meilleurs.

Et l'on n'oublia pas le toujours jeune Charier qui, dix fois champion du Nord du saut à la perche, reste un modèle de fidélité et de ténacité pour tous les jeunes.

M. Robert Motte joignit ses éloges à ceux de M. Cottenier qu'il félicita de l'énorme travail accompli avec l'aide de ses précieux collaborateurs.

Et M. Gonez clôtura la réunion par de judicieux conseils et d'excellentes directives pour l'entraînement d'hiver.

La section d'athlétisme du Racing est reparti du bon pied.

BOXE

LE GALA DE DUNKERQUE

C'est devant une assistance nombreuse que se sont déroulés les combats qui mettaient aux prises Roubaisiens et Dunquerkois.

Dans l'ensemble, les rencontres bien équilibrées furent très disputées.

De nombreuses personnalités parmi lesquelles nous avons remarqué MM. Verley, maire de Dunkerque ; Gens, maire de Coudekerque ; Du Rin, Dr Dollain, adjoints et président de Dunkerque-Ring ; Sautières, vice-président et tout le Comité ; Dussart, commissaire central et Boisseau, commissaire de police, etc. assistaient à cette belle réunion dont voici les résultats techniques :

Amateurs en 3x3 : Cousin (O.D.R.) et Bailleul (Roubaix) : nul ; Deswarte (O.D.R.) bat Herbaut (R.) : k. o. 1er round ; Sebaere jeune (Roubaix) bat Noosra (O.D.R.) aux pts ; Blondelle (O.D.R.) bat Debaere aîné (Roubaix) : k. o. 2 round ; Gobert (O.D.R.) bat Spriet (Rx) : k. o. 3e r. ; Mocoet (O.D.R.) et Hennarse (Rx) : nul.

Professionnel en 10x3 : A. Delle-Moercant (O.D.R.) bat Mestdock (Roubaix) aux points.

LA REUNION DE TOURCOING

Un très gros public assista au gala de réouverture du B.C.T., dont le programme fut vivament apprécié.

Voici les résultats : A. Anthime (Courrières), bat Vandeteruymen (B.C.T.), aux points. — Formant (B.C.T.), bat Serny (Courrières) aux points. — Bourny (Courrières) bat Meurisse (B.C.T.), aux points. — Gallinojte (Courrières), bat Devaucelles (B.C.T.), aux points. — P. Cerny (Courrières), bat Ghesquières (B.C.T.), aux points. — F. Anthime (Courrières), bat R. Damman (B.C.T.), aux points. — Debarga (Courrières), bat Picken (Houplines), aux points. — Roger (B.C.T.), bat Ameye (B.C.C. Rx), par arrêt de l'arbitre, au 2e round.

Sécurité d'abord !

Un simple numéro sur votre carnet et vos économies sont sauvées !

En cas de destruction de vos BONS DU TRÉSOR et de vos BONS D'ÉPARGNE, si vous avez pris la précaution de noter leurs numéros, ils seront remplacés et vous retrouverez votre avoir, capital et intérêts compris.

Tous renseignements complémentaires aux guichets de vente : Perceptions, Bureaux de Poste, Banques, Notaires, etc...

Bonnes Nouvelles pour les Enfants Affaiblis

Comment favoriser la Croissance et améliorer le Poids

Age	Taille	Poids
5 ans	1m12	18k.080
6 ans	1m20	22k.200
12 ans	1m42	31k.
14 ans	1m54	38k.500
16 ans	1m65	53k.400

Quand le sang s'appauvrit pendant la croissance, il ne tire plus to